



## **RAPPORT DE SYNTHÈSE FINAL**

### **SEMINAIRE MULTYPAYS POUR LA FORMATION DES CADRES DES FAITIÈRES DES COLLECTIVITÉS LOCALES DU BURKINA FASO ET DE LA CÔTE D'IVOIRE**

Dans le cadre du projet de renforcement des capacités des collectivités locales du Burkina Faso et de la Côte d'Ivoire dans une logique de dialogue et de la construction de la paix par le développement, 25 cadres des faitières des collectivités locales (AMBF, ARBF, UVICOCI, ADDCI) ont participé du 12 au 16 avril 2010, à un séminaire relatif à l'accès aux financements internationaux.

- **Personnes ressources**

Les personnes ressources partie prenantes du séminaire sont ci –après :

Participants : Voir liste de présence (annexe)

Formateurs : M. Georges Brochier, Expert, formateur AIMF

M. Adama Zerbo ; formateur AMBF-Ville de Ouagadougou

M. Boureima KABORE, formateur AMBF-Ville de Ouagadougou

M.BROU Boka, formateur, Université des Collectivités ;

M.KACOU BI, Formateur UVICOCI.

- **Méthodes et organisation**

L'organisation globale s'est faite en deux grandes phases :

#### **Phase 1 : Cérémonie d'ouverture**

En prélude aux travaux du séminaire, il a été donné d'assister dans la matinée du lundi 12 avril 2010, à une cérémonie d'ouverture marquée par une série d'allocutions de personnalités que sont :

- Le Maire de Banfora ;
- Le Secrétaire Général de l'AMBF (Maire de Koudougou)
- Le Secrétaire Général de l'ARBF (Président du Conseil Régional du Nord)

#### **Phase 2 : déroulement pratique des travaux**

Pour mieux imprégner tous les participants aux travaux du séminaire, les objectifs de la formation et le plan de formation ont été présentés par les organisateurs en fin de matinée, juste après la cérémonie d'ouverture.

Les travaux pratiques ont commencé en début de l'après midi du lundi 12 avril 2010. Ils ont été marqués, durant les cinq jours de travaux, par des communications et des travaux en ateliers qui ont porté sur les procédures de la commission européenne en matière d'accès aux financements.

***Au titre des communications***, les différents thèmes abordés sont les suivants :

Thème 1 : Projet d'appel à proposition UE réussi : Cas du Burkina

Thème 2 : Fonctionnement de projet UE

Thème 3 : Gestion de projets (décryptage d'un appel à proposition, coopération de la commission

Thème 4: Historique de la coopération entre l'Union Européenne et les ANE





Thème 5: Procédure d'inscription d'une structure sur PADOR

Thème 6 : Présentation d'un modèle de note succincte

Thème 7 : Processus de Palerme II : enjeux et perspectives

*Au titre des travaux en atelier*, quatre (4) groupes de travail ont été constitués pour les travaux en atelier portant sur :

- L'identification d'un projet (Problème, effets-Causes)
- L'élaboration d'un cadre logique (objectifs, résultats attendus, activités)

Il convient de noter que chaque communication a été suivie d'échanges très enrichissants. Ces différents échanges ont laissé transparaître des préoccupations, des suggestions et des recommandations :

### Préoccupations

Les participants ont soulevé plusieurs préoccupations dont les plus importantes sont entre autres :

- La complexité des procédures d'appel à proposition ;
- Les questions de partenariat dans un appel à projet ;
- Les questions d'inscription des collectivités sur le PADOR
- L'insuffisance d'expertises nécessaires au sein de leurs collectivités pour l'élaboration de projets européens.

### Recommandations

Les participants ont également fait quelques recommandations à savoir :

- 1- la mise en place d'un réseau d'experts pour faciliter l'élaboration de projets d'appels à proposition.
- 2- la multiplication des rencontres transfrontalières au niveau des autorités locales du Burkina Faso et de la Côte d'Ivoire ;
- 3- la multiplication des programmes de renforcement de capacités.
- 4- Renforcer le contact avec la délégation de l'Union Européenne de chaque pays.
- 5- Créer un cadre de concertation et de dialogue permanent entre la délégation de l'Union Européenne d'un pays et les faîtières de collectivités territoriales de ce pays.
- 6- Parfaite collaboration entre les différentes faîtières des collectivités territoriale pour mieux mener les discussions avec les différentes délégations de l'UE ;
- 7- La mise en place des programmes pays en lieu et place des programmes qui mettent en compétition des collectivités territoriales de différents pays.

En marge de travaux du séminaire, tous les participants, à l'initiative de la mairie, ont eu droit à une visite des réalisations et des sites touristiques de la commune de Banfora.

**Fait à BANFORA le 16 Avril 2010**

